

Relevé de Décisions

12/06/2017

Acquisition mobilier :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis émanant de la Société Comat et Valco concernant le remplacement de 100 chaises de la Salle des Associations, 20 chaises de la salle du Conseil Municipal et une chaise de bureau, pour un montant TTC de 2.939,93€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis pour le montant indiqué.

PAB Rue du Reclos du Père :

Cession de terrain de Mme Branch-Evans

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'afin d'améliorer l'intersection problématique pour les usagers de la Rue du Reclos du Père avec l'Avenue des Trois Roches, il s'est entretenu avec Madame Branch-Evans, propriétaire, pour négocier l'élargissement de ce croisement.

Madame Branch-Evans propose de céder gratuitement à la commune le terrain nécessaire à cette modification.

Pour ce faire, le Cabinet Dubroca-Letrangé a été chargé d'établir un document d'arpentage correspondant à ce projet. Ainsi, dès réception de ce document, l'acte notarié relatif à cette cession pourra intervenir en l'étude de Maître Le Tranouez. Les frais de géomètre et notariés seront à la charge de la commune.

Jeunesses Musicales de France :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande émanant de la Délégation JMF de Lubersac-Pompador pour l'année 2017. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer 50€ à cette association.